

→ L'accès immédiat à la vie locale

“

- *Vos administrés souhaitent simplifier leurs formalités administratives ?*
- *Vous voulez favoriser la venue de nouveaux arrivants sur votre territoire ?*
- *Vous êtes décidé à rendre visibles et à valoriser tous les atouts de votre territoire sur Internet ?*



*Avec Proximités,
le site Internet
de votre collectivité
devient le véritable portail
des informations et des services
de votre territoire*

→ De véritables territoires de services

Avec le programme Proximités, vous disposez d'un guide géolocalisé destiné aux administrés, et à toute personne qui souhaite mieux connaître le territoire et trouver facilement tous les services pratiques locaux.

Avec Proximités, vous valorisez l'intégralité des services de votre territoire :

- Administrations
- Infrastructures sportives
- Etablissements culturels
- Associations
- Patrimoine touristique
- Etablissements scolaires...

Les visiteurs de votre site Internet disposent d'une vision cartographique organisée selon leurs centres d'intérêt.

Votre collectivité dispose d'une base complète et régulièrement mise à jour des services de proximité de son territoire.



Chiffres clés

27 millions

d'internautes de plus de 14 ans en France, soit plus d'un Français sur deux

85 % des Internautes

font confiance aux sites des mairies, départements et régions de leur lieu de résidence pour s'informer sur les services de proximité

13 millions

de demandes de connections ont été enregistrées par le site Géoportail en moins de 48 heures lors de son lancement en juin 2006

80 % de l'information

qui circule dans le monde peut-être géographiquement localisée et vient donc alimenter les systèmes d'information géographique

Les trois services numériques disponibles pour toutes les collectivités locales d'Auvergne

Un Guide géolocalisé des services de proximité, sur votre site Internet

- S'adresse aux habitants, aux nouveaux arrivants ou aux touristes ;
- S'intègre facilement sur votre site Internet ;
- Référence 180 typologies de services publics, d'intérêt public et de proximité sur votre territoire (équipements sportifs, culturels, sanitaires et sociaux, administrations...) ;
- Permet la visualisation des services sur des cartes interactives ;
- Donne accès à des informations qualifiées (heures d'ouverture, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, contacts...) ;
- Référence des informations datées et sourcées (chaque donnée est sous la responsabilité d'un acteur public) ;
- Permet de récupérer toutes les données de votre territoire et de les réutiliser librement.



Un outil d'édition « papier » du Guide des services de proximité

- Constitue la version papier de l'annuaire géolocalisé ;
- Permet d'éditer facilement votre guide papier, pour ensuite l'imprimer et le distribuer aux usagers ;
- Donne une cohérence des informations entre internet et le support papier ;
- Permet d'éditer « votre » guide personnalisé (choix des thématiques, édito, photos, publicité...).

Un outil de diagnostic de la couverture des services publics sur votre territoire

- S'adresse aux décideurs locaux (élus, chefs de service, agents...) ;
- Se définit comme un tableau de bord de la présence et de la répartition spatiale des services publics sur votre territoire ;
- Constitue un outil d'aide à la décision (ex. : choix de l'implantation d'un équipement de proximité) ;
- Permet une complémentarité avec le SIG (Système d'Information Géographique).

→ Une démarche d'accompagnement vers l'e-administration

> Mutualisation

Proximités est un programme de mutualisation régionale et interrégionale des informations locales ; il constitue notamment une base de connaissance publique.

> Expérimentation

L'Auvergne fait partie du groupe de travail national expérimental composé de cinq régions pilotes : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Lorraine et Rhône-Alpes.

> Services numériques géolocalisés

Le Conseil régional accompagne les collectivités territoriales d'Auvergne pour évoluer vers l'e-administration et les services numériques aux usagers. Il prend en charge l'installation, le démarrage et la première année d'abonnement aux services du programme Proximités pour les acteurs publics d'Auvergne.



Vos contacts pour rejoindre
le programme Proximités

Conseil régional d'Auvergne

Direction Générale des Services - Mission TIC & Systèmes d'information

Sébastien Côte

Tél. : +33 (4) 73 31 93 63 - s.cote@cr-auvergne.fr

Caisse des Dépôts

Département du développement numérique des territoires

Cédric Verpeaux

Tél. : +33 (1) 58 50 74 35 - cedric.verpeaux@caissedesdepots.fr